MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DLP-6-10-88 ISSN 0761-9923 152893

Avertissements agricoles

BRETAGNE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35700 RENNES ☎ 99 36 01 74

Publication périodique

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION : GRANDES CULTURES

BULLETIN N°74
(Supplément au n°166)

28 septembre 1988

COLZA
→ *surveillez journalièrement altises et limaces*

→ *désherbage à 1 feuille pointante si risques de capselles*

CEREALES
→ *jaunisse nanisante de l'orge (J.N.O)*
→ *taupins: pensez-y dés maintenant dans les situations à risques*

COLZA

Altises:

Pas de morsures observées dans les parcelles que nous avons visitées en Ille et Vilaine. Le seuil de traitement est de 3 pieds sur 10 avec des morsures jusqu'au stade 3 feuilles. La meilleure façon de détecter la présence des insectes est de placer dans le champ une cuvette jaune de piégeage (voir en page 3). A cette époque, la cuvette doit être enterrée.
Les parcelles qui ont reçu un traitement insecticide du sol avec un produit microgranulé sont en principe protégées pendant une quarantaine de jours. Cependant, des conditions sèches peuvent limiter la persistance d'action de ces produits. Il faut donc également surveiller ces cultures.

Limaces:

Quelques morsures s'observent sur les premières feuilles en bordure de parcelle. Il convient donc d'être vigilant, particulièrement dans les cas suivants:

- temps pluvieux, sol motteux;
- pailles de la culture précédente enfouies;
- proximité d'un ancienne parcelle de colza ou de pois ou de céréales dont les pailles ont été enfouies.

P.147

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GÉRANT : G. CHERBLANC • C.P.P.A.P. : 528 AD

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 Déc. 175
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DRAF - Prot. Végét.

A signaler un nouvelle spécialité commerciale: le SKIPPER de Pepro à base de thiodicarbe. Cet appât, autorisé en février 1988, s'utilise à 5 kg par hectare avec les mêmes précautions (épandage régulier, respect des doses) que pour les autres produits.

Nous rappelons que les appâts granulés anti-limaces sont dangereux pour le gibier. Il faut donc éviter les surdosages: 20 à 25 granulés par m2 sont nécessaires et suffisants pour obtenir l'efficacité. Par contre, un renouvellement du traitement est parfois justifié en présence d'un forte infestation et par temps pluvieux. Les produits à base de méthiocarbe (MESUROL) ou de thiodicarbe (SKIPPER) sont plus persistants que ceux à base de métaldéhyde.

Désherbage:

Utilisé au stade de cotylédons étalés, une feuille pointante, BUTISAN S (1,5 1,5 l/ha est la seule façon de contrôler de fortes infestations de capselles. Par ailleurs, ce traitement complète efficacement sur dicotylédones et graminées le désherbage de présemis ou de prélevée (voir notre dernier bulletin n° 73 du 1er septembre 1988).

CEREALES

Jaunisse nanisante de l'orge: (J.N.O):

Les analyses réalisées par le G.R.I.S.P. du Rheu montrent que les réservoirs de virus (repousses, maïs etc) se sont reconstitués au cours de la campagne 1987-88. Le risque de jaunisse peut être élevé cette année s'il y a concordance entre les vols de pucerons et la levée des céréales. Nos prochains bulletins préciseront ce risque en fonction des pucerons et de leur pouvoir virulifère. Pour le moment, les captures sont modérées, alors que le pouvoir virulifère est élevé.

La destruction des repousses de céréales est conseillée à titre préventif.

La J.N.O., surtout connue dans la région pour ses dégâts sur orge et avoine, représente également un danger pour les blés. Il faut donc surveiller les pucerons sur toutes les céréales à partir de la levée et notamment en cas de semis précoce du mois d'octobre.

Taupins:

Le risque est important après une prairie de longue durée. La seule méthode dans ce cas consiste à traiter le sol en plein (comme avant maïs) avec 1500 g de lindane par hectare 10 à 15 jours avant semis. Le traitement des semences avec du lindane est insuffisant. Les applications de lindane réalisées en cours d'hiver en présence des dégâts sont très peu efficaces.

.../...

Quand faut-il traiter?

Ravageur	Observation des plantes	Piégeage "cuvette jaune"
Limace	dès les premiers dégâts, du semis au stade B2	
Grosse altise adulte	3 pieds/10 avec morsures nutritionnelles, jusqu'au stade B2	20 à 30 captures cumulées après le stade B2
Grosse altise larve	2 plantes/3 attaquées	
Puceron cendré	— automne 1 plante/5 colonisée — de C1 à 3-4 semaines avant la récolte : 2 colonies/m²	
Charançon du bourgeon terminal		notez les premières captures : intervenez 10 à 15 jours après si le colza est au stade B3
Gros charançon de la tige		après les premières captures, intervenez en tout début d'intensification du vol (stades C1 à T20)
Méligèthe	— stades boutons accolés à D1 : 1 insecte par inflorescence — stades boutons séparés à E : 2 ou 3 insectes	vous indique les premières arrivées vous pouvez alors aller observer
Charançon des siliques	à partir des stades G2 G3 : 1 charançon pour 2 pl.	

Les produits de traitement

- **Contre les limaces**
  - — appâts empoisonnés sous forme granulée, épandre régulièrement le soir (25 granulés par m²)
  - — matières actives : mercaptodiméthur (3 à 5 kg/ha selon les spécialités commerciales)
    métaldéhyde (5 à 10 kg/ha selon les spécialités commerciales)
- **Contre les insectes**

Au semis		De la levée à la fin du repos hivernal		Produits utilisables (1)		A partir de la reprise de végétation			
Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Matières actives	Spécialités commerciales	Charançon de la tige	Méligèthe	Charançon des siliques	Puceron
9 kg				*Benfuracarbe*	Oncol 5 G				
9 kg	9 kg			*Carbofuran*	Nombreuses spécialités (2)				
12 kg	12 kg			*Furathiocarbe*	Deltanet				
10 kg				*Terbuphos*	Counter plus				
9 kg				*Thiofanox*	Dacamox 5 G - Dacamox 5 S				
18 kg				*Phorate + Terbuphos*	Dispell				
		0,15 l		*Alphaméthrine*	Fastac	0,15 l	0,2 l	0,2 l	
		0,07 l		*Biphenthrine*	Talstar	0,07 l	0,1 l	0,1 l	
				Bromophos	Nexion 25 - Sovinexion 25 Nexion 40 - Nexion EC 40		2 l 1,4 l	2 l	2 l
		0,3 l	0,3 l	*Cyfluthrine*	Baythroïd	0,3 l	0,2 l	0,2 l	
		0,25 l 25 g ma/ha		*Cyperméthrine*	Cymbush, Kafil super Nombreuses spécialités (2)	0,25 l	0,25 l 20 g ma/ha	0,25 l	
		0,2 l		*Deltaméthrine*	Décis CE - Décis RU Décis Flo	0,3 l 0,3 l	0,2 l 0,2 l	0,2 l	
				Dialiphos	Torak		1,25 l	1,25 l	
		250 g ma/ha		*Endosulfan*	Nombreuses spécialités (2)	400 g ma/ha	250 g ma/ha	600 g ma/ha	
		0,6 l		*Esfenvalérate*	Sumi alfa		0,5 l		
		0,5 l		*Fenvalérate*	Sumicidin 10		0,4	0,4 l	
		0,2 l		*Fluvalinate*	Mavrik		0,2 l		0,2 l
		0,15 l		*Lambda-Cyhalothrine*	Karate	0,15 l	0,1 l	0,1 l	
		200 g ma/ha		*Lindane* *Lindane huileux*	Nombreuses spécialités (2)	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
		1,5 l ou 1,5 kg		*Malathion*	Nombreuses spécialités (2)		1,5 l ou 1,5 kg		
		1,25 kg		*Méthidathion*	Ultracide 20 bouillie Ultracide 20 liquide	1,5 kg 1,5 l	1,25 kg 1,25 l		
		200 g ma/ha		*Parathion Ethyl et Méthyl*	Nombreuses spécialités (2)	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
		200 g ma/ha		*Parathion huileux*	Nombreuses spécialités (2)	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
				Phosalone	Zolone Flo - Azofène Flo Nombreuses spécialités (2)		2 l 1000 g ma/ha	2,5 l 1200 g ma/ha	1,2 l
				Pyrimicarbe	Pirimor G - Aphox				0,5 kg
		0,75 l		*Endosulfan +* *Parathion Ethyl*	Drifène AP - Ekadrine PE	1,25 l	0,75 l		
				Endosulfan + Thiométon	Serk				1,5 l
		1 l 3 l		*Lindane +* *Parathion Ethyl*	Sopragam Typholine gamma 50	1,5 l 5 l	1 l 3 l		
		1,75 l		*Lindane +* *Parathion Méthyl*	Paralindex	2,5 l	1,75 l		
		0,75 l 0,75 l		*Phosalone +* *Parathion Méthyl*	Fortène Taxylone	1,5 l	0,75 l 0,75 l		

(1) Doses en l ou kg de produit commercial par ha.
(2) La dose de matière active par hectare mentionnée correspond à la dose de matière la plus fréquente. Avant toute utilisation, vérifier la dose de produit commercial autorisée sur l'étiquette.

Liste arrêtée au 1.9.88 S.P.V.

P48

RAVAGEURS DU COLZA

Cherchez-les au bon moment...

A	B_2	B_3	C_1	D_1	T20	E	F_1	G_4
Levée	2 feuilles vraies	3 feuilles vraies	Reprise de végétation	Bouton accolé	Tige à 20 cm	Bouton écarté	1re fleur ouverte	Siliques bosselées

Limaces

Larves de mouche du chou

Altises adultes

Larves d'altise

Charançons du bourgeon terminal

Pucerons cendrés du chou

Pucerons cendrés du chou

Gros charançons de la tige

Méligèthes

Charançons des siliques

Larves de Cécidomyies des siliques*

■ Période d'intervention □ Présence du ravageur, il est trop tard pour traiter * La lutte contre le charançon des siliques permet de limiter leurs dégâts.

Dessins de A. GRAVAUD (Service de la Protection des Végétaux).

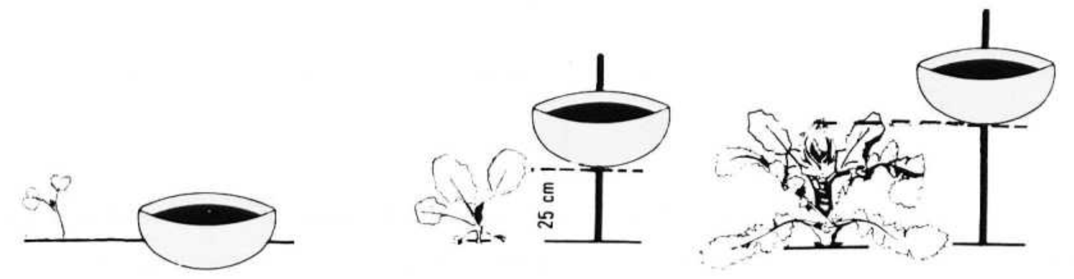
... avec la bonne méthode...

Le piégeage ou technique de la cuvette jaune

- **Mise en place des cuvettes :** dès le semis, ou au plus tard à la levée, dès les premiers réchauffements, les installer à 10 mètres de la bordure, du côté d'un ancien champ de colza; les remplir avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de liquide vaisselle.

  Jusqu'au stade B2, la cuvette est enterrée, puis elle est placée à 25 cm de hauteur.

  Attention ! Le fond de la cuvette doit suivre le niveau supérieur de la végétation.



- **Surveillance :** 2 fois par semaine et tous les jours après les premières captures.
- **Insectes capturés :** grosse altise, charançon du bourgeon terminal, gros charançon de la tige, méligèthes, charançon des siliques.

L'observation des plantes

- **Observez 50 plantes** au hasard sur l'ensemble de la parcelle.
- **Insectes :** grosse altise (larve et adulte), puceron cendré du chou, gros charançon de la tige, méligèthes, charançon des siliques.

... et comptez-les